Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 029-212900583-20260331-2026032915-DE

Feuillet 2026-069

CONSEIL MUNICIPAL
du 30 mars 2026
Délibération n° 202603-2-9.15

L'an deux mille vingt-six, le 30 mars à dix-huit heures et trente minutes, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 23 mars 2026, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno MERRIEN, Maire.

La séance, commencée à 18h30, s'est terminée à 20h50.

Madame Clarisse MORVAN est élue secrétaire de séance.

Etaient Présents :

MERRIEN Bruno	FREDOU Anne	LE GOFF Roger
BACCON Cindy	GARCIA Anna	LINTANF Maël
CAMPREDON Virginie	GOSSET Alain	MERRIEN Alain
CARAMARO Laure	GUEGUEN Valérie	MORVAN Clarisse
CHANDELIER Joël	GUILLOU Daniel	PIGUEL LOZAC'H Jean-Michel
CORNEC Gildas	JAN Christine	REMOND Christelle
de MONTECLER Paul	JEZEQUELLOU Jean-Loïc	SAVINA Véronique
DESBOIS Cécile	KALITA Olivier	SIMON Maxime
ESNAULT Vincent	LE CAIN Laurent	SMIS Peter
ETESSE Sandrine	LE FLOCH Catherine	TABARLY Cécile
EVEN Marie-Christine	LE GOARDET Marie-Thérèse	TOUCHARD Francis

COMMISSION D'ACCESSIBILITE (CA)

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L.2143-3 du code général des collectivités territoriales créé par l'article 46 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005,

Vu l'ordonnance n°2014-1090 du 26 septembre 2014,

Vu la présentation du rapporteur concernant la création de la Commission d'Accessibilité,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 029-212900583-20260331-2026032915-DE

- fixe à 13 le nombre de membres de la Commission pour l'accessibilité des personnes handicapées, dont le Maire, Président de droit, 6 membres élus titulaires et 6 membres élus suppléants. Les membres représentant les associations ou organismes représentant les personnes handicapées pour tous les types de handicap, les associations ou organismes représentant les personnes âgées, les représentants des acteurs économiques ainsi que de représentants d'autres usagers de la ville seront désignés par arrêté municipal.

- décide de procéder à la désignation des membres composant cette commission par un vote à main levée,

- désigne les conseillers municipaux suivants pour composer le collège des membres élus de cette commission :

Président : Bruno MERRIEN

Titulaires	**Suppléants**
Anna GARCIA	Marie-Christine EVEN
Cécile DESBOIS	Virginie CAMPREDON
Paul de MONTECLER	Christine JAN
Laure CARAMARO	Jean-Michel PIGUEL
Véronique SAVINA	Jean-Loïc JEZEQUELLOU
Maël LINTANF	Vincent ESNAULT

- prend acte de la nécessité d'associer divers représentants, nommés par la maire,

  - Des représentants des associations d'usagers et des personnes handicapées,
  - Des représentants des habitants,
  - Des représentants des personnes âgées,
  - Des représentants du monde économique.

Et enfin, de façon facultative, des collaborateurs municipaux associés.

Fouesnant, le 31 mars 2026

La Secrétaire de séance — Le Maire,

Clarisse MORVAN — Bruno MERRIEN